

Agir pour construire

Pour le droit à l'emploi Contre les licenciements Manifestation nationale le 9 juin à Paris

Les plans sociaux se multiplient. Après Danone et Marks & Spencer, ce sont Moulinex, Aventis, André, EADS, AOM/Air Liberté, Valéo, Alstom, Motorola, Péchiney... qui annoncent fermetures d'usines et licenciements.

Licenciements pour convenance boursière

Ces plans sociaux relèvent de la même logique : faire toujours plus de profit pour satisfaire l'actionnaire. Il s'agit en fait de licenciements pour convenance boursière. Ce n'est plus la stratégie de l'entreprise ou son développement sur le long terme qui prédominent, mais la logique financière. Dans ce cadre, les salariés sont traités comme l'une des nombreuses variables d'ajustement, à laquelle les patrons actuels ont recours sans état d'âme.

Il faut remettre en cause cette logique.

En Caisse d'épargne, si la situation est loin d'être aussi critique, des plans sociaux sont également mis en place : restructurations et suppressions d'emplois sont aussi la règle pour les mêmes motifs de rentabilité.

Des mesures contre les licenciements

Les mesures proposées par le gouvernement, actuellement en discussion, visent pour l'essentiel à agir en amont des processus de licenciement, ceux-ci étant considérés comme inévitables, même si l'entreprise est en bonne santé.

S'il s'agit pour le gouvernement de mieux maîtriser les effets sur les salariés, force est de constater que ses propositions ne font que confirmer la jurisprudence actuelle et n'apportent malheureusement aucune réelle innovation hormis en matière de ... harcèlement moral.

Il convient, au contraire, de remettre en cause la logique boursière actuelle en modifiant le code du Travail pour empêcher les entreprises de licencier comme elles le veulent. Il faut notamment interdire les licenciements dans les entreprises qui font des profits et redéfinir la notion de licenciements économiques.

Manifestation nationale le 9 juin

Pour imposer de telles mesures, il faut créer un rapport de force au niveau national.

C'est le sens de la proposition faite par plusieurs intersyndicales Danone, AOM/Air-Liberté et Marks & Spencer d'organiser une manifestation le samedi 9 juin.

Cette proposition est notamment soutenue par l'Union syndicale-Groupe des 10 Solidaires, la FSU et un certain nombre de fédérations CGT et CFDT.

Le Syndicat Unifié se joint à cet appel et invite plus particulièrement, compte tenu de la proximité, les militants et collègues Franciliens à participer à cette manifestation.

Contre les licenciements et les suppressions d'emplois Manifestation nationale le 9 juin 14 heures place de la République

Le Secrétariat national

Gilles Arnould – Bernard Charrier – Patrick Galpin – Serge Huber – Bettina Larry



Membre fondateur de l'UNION SYNDICALE - GROUPE DES 10 "SOLIDAIRES"

Secrétariat général SU : Caisse d'Épargne Centre-Val de Loire - 2bis, rue Denis Papin - 37300 JOUÉ LÈS TOURS - ☎ 02.47.73.34.19 📠 02.47.73.34.20